



PUBLIC ACCUEILLI PAR LE SERVICE SOCIAL DE LA CAF

Tout parent, avec au moins un enfant à charge, touché par le décès d'un proche (enfant à naître, enfant de moins de 20 ans ou conjoint).

LES SERVICES PROPOSÉS

- Temps d'écoute et d'échanges pour permettre aux familles de s'exprimer,
- Informer et faciliter l'accès aux droits Caf, Cnam, Carsat, mutuelles....
- Soutenir dans les démarches à réaliser et accompagner dans la réorganisation familiale/vie quotidienne,
- Orienter vers les associations, partenaires spécialisés



1^{er} contact
par téléphone



Rencontre(s)
individuelle(s)

PARTICIPATION FINANCIÈRE

L'accompagnement et les temps de rencontre sont gratuits

Pour nous contacter

Anne OLIVRY
et Florence HOULIÈRE
Travailleurs sociaux

02 43 67 76 84
service-social@caf53.caf.fr

site internet
<https://www.caf.fr>

Pour nous rencontrer



Déplacements
possibles à
domicile sur tout
le département